



COMPTES DE L' EXERCICE 2020

L'Eglise ne vit matériellement que de la générosité des paroissiens, nous remercions celles et ceux qui ont contribué au fonctionnement matériel de notre paroisse, par le versement au Denier de l'Eglise en 2020, leur participation aux quêtes ou par leurs dons.

Vous trouverez ci-après le résumé de nos comptes 2020

DEPENSES	RESULTAT COURANT		variation par rapport à 2019	évolution sur 5 ans
Charges administratives		27 472 €	-33%	
Indemnités des prêtres, charges sociales et honoraires de messes		33 126 €	-1%	
Salaires et charges des laïcs		33 325 €		
Charges des immeubles		40 635 €		
Cotisation au Diocèse et contribution de solidarité		74 356 €		
Activités pastorales		10 590 €		
Journal paroissial Grain de Sel		17 902 €		
	TOTAL des DEPENSES	237 405 €	-6%	
RECETTES				
Denier de l'Eglise		132 245 €	12%	13%
Quêtes Dimanches et Fêtes		21 909 €	-25%	-39%
Quêtes et offrandes baptêmes, mariages, inhumations		46 336 €	-22%	-42%
Activités pastorales		11 284 €		
Autres ressources		3 348 €		
	TOTAL des RECETTES	215 122 €	-6%	
	RESULTAT DE L'ANNEE 2020	- 22 284 €	-9%	

Les membres du Conseil Economique sont à votre disposition pour toutes précisions complémentaires :
Hubert Ardillon, Jacques Bamiere, François Bigo, François Delestre, Christian Delsinne, Patrice Goffin,
Jean Harel, Jean-Guy Lecouteux, Patrick Moron, Gérard Rodet.



ELEMENTS DE LANGUAGE DU COMPTE DE RESULTAT COURANT ANNEE 2020

DEPENSES : 237 K€(- 6 % - 15 K€ /2019)

1^{er} poste de dépenses : Cotisation au diocèse et contribution de solidarité 75 K€ soit 32%(-3 K€/2019)

Reversement de la part des quêtes, des quêtes impérées et de la contribution de solidarité envers les autres paroisses au diocèse.

La variation par rapport à 2019 provient essentiellement de la baisse de la contribution solidarité.

2^{ième} poste de dépenses : traitement des prêtres, salaires et charges sociales 66 K€ soit 28 %

Rappel : le poste des traitements et charges sociales des prêtres comprend la prise en charge d'un tiers des dépenses par la paroisse ND de Bonsecours

3^{ième} poste de dépenses : charges des immeubles 41 K€ soit 17 % (+4 K€/2019)

Ce poste comprend en particulier le loyer pour les salles de Franqueville soit 11 K€ (arrêt en 2023) et les dépenses d'énergie soit 12 K€ et les assurances soit 3 K€.

La variation par rapport à 2019 est due aux dégâts des eaux à Amfreville(2 K€) et aux dépenses de travaux (5K€) dont ceux liées à la mise en sécurité incendie de St Jean Bosco (2 K€ portes coupe-feu).

4^{ième} poste de dépenses : charges administratives 27 K€ soit 11 %(-14 K€/2019)

Ce poste comprend notamment les frais de bureau, de déplacement, les amortissements et les frais de culte.

La variation est constituée par :

- la réduction des déplacements et leur prise en charge pour partie depuis 2020 par la paroisse ND de Bonsecours (-7 k€)
- Les versements exceptionnels en 2019 (-4 K€) pour le jubilé du Père Masset et pour le village du Père Parfait (entièrement compensés par les dons des paroissiens.
- La diminution des frais administratifs : fournitures et téléphone (-2 K€)

5^{ième} poste de dépenses : le journal paroissial Grain de Sel 18 K€ soit 8%

Journal distribué 4 fois par an à près de 15000 foyers. A noter, un avoir en attente compte tenu de la réduction du nombre de pages de 16 à 12.

6^{ième} poste de dépenses : les activités pastorales 10 K€ soit 4%(-2K€/2019)

Ce poste fluctue d'une année sur l'autre car il comporte à la fois les frais liés à la catéchèse, profession de foi, pèlerinage.



RECETTES : 215 K€(-6% - 13 K€)

1 er poste de recettes : le denier de l'Eglise 132 K€ soit 61 % (+15K€/2019)

L'année 2020 a été marquée par une hausse importante de 12% par rapport à 2019 identique à celle du diocèse et ce malgré une érosion constante du nombre de donateurs.

2 ième poste de recettes : les quêtes et offrandes baptêmes, mariages et inhumations 46 K€ soit 22 %(-14 K€ /2019)

L'impact de la crise sanitaire avec les périodes de confinement et les jauges ont fait chuter ces recettes de 22%.

A noter que la moitié de la variation est liée aux quêtes lors des inhumations bien que leur nombre soit stable par rapport à 2019 :

-10 K€ pour les quêtes (-8 k€ pour les inhumations et – 2 K€ pour les mariages)

– 5 K€ pour les casuels (-14 mariages – 22 baptêmes)

3 ième poste de recettes : les quêtes dimanches et fêtes 22 K€ soit 10 %(-7K€/2019)

Là aussi l'impact de la crise sanitaire a eu l'effet d'un décrochage de ce poste de recettes qui est en diminution constante sur cinq ans.

4 ième poste de recettes : activités pastorales et autres ressources 15 K€ soit 7 %(-7 K€/2019)

Ce poste fluctue et inclue des recettes diverses telles que les frais d'inscription au catéchisme.

La variation par rapport à 2019 est la contrepartie des dons exceptionnels reçus en 2019 pour les jubilés du Père Masset et le village du Père Parfait (-4 K€) cf charges administratives ci-dessus.

En conclusion :

Le résultat courant de l'année 2020 est déficitaire de 22 K€. Il est la conséquence directe des contraintes induites par la crise sanitaire : confinement et jauge. S'agissant des recettes : le montant de l'ensemble des quêtes, casuels et offrandes a chuté de 24 K€ et n'a été compensé qu'à 60% par l'augmentation du denier (+15 K€). S'agissant des dépenses, la diminution des frais de déplacements et leur prise en charge pour partie par la paroisse ND de Bonsecours, la réduction de frais administratifs ont permis de poursuivre des travaux dont les actions de mise en sécurité de l'église Saint Jean Bosco.

L'année 2021 qui commence subira également l'impact de la crise sanitaire. Bien que la contrainte de la fermeture des lieux de culte soit levée, les assemblées dominicales sont toujours limitées en nombre et une partie des fidèles n'est pas revenue en présentiel. Il est toujours d'actualité de veiller aux grands équilibres financiers compte tenu que la part des charges fixes du budget de fonctionnement représente les trois quart des dépenses (cotisations diocésaines, traitement, salaire, charges d'immeuble).